



19 avril 2016
Invitation presse

Impact cumulé des retenues d'eau : une étude inédite pour éclairer le débat

A l'échelle mondiale, le stockage de l'eau a considérablement augmenté depuis les années 1950. Ces retenues, qui collectent et stockent l'eau, sécurisent les moyens de subsistance en eau ainsi que les rendements des cultures, en permettant de surmonter les aléas liés au climat. Les retenues de petite taille se sont multipliées, au début des années 2000 on en recensait environ 125 000 en France. Mais la création de retenues d'eau soulève de nombreuses questions notamment sur leurs impacts sur le milieu aquatique. En stockant et détournant de l'eau, les retenues modifient la répartition naturelle et les chemins des flux d'eau et de matières transportées. Elles influencent ainsi les régimes d'écoulement, le transfert de sédiments, de nutriments, de contaminants et modifient la continuité des cours d'eau pour les organismes.



La construction de nouvelles retenues est encadrée depuis 2006 par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et nécessite selon les cas, une déclaration ou une autorisation impliquant de mener une étude d'impact du projet, évaluant ses effets cumulés. **Cependant, la question de l'impact cumulé d'ouvrage de stockage d'eau sur un même bassin versant est mal appréhendée. Il n'existe pas pour l'instant de méthodologie**

adaptée au niveau national. Les bureaux d'étude et services de l'Etat font ainsi face à un manque d'outils et de méthodes opérationnels pour instruire les projets de nouvelles retenues. Dans ce contexte, le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM) a commandité une expertise collective auprès d'Irstea, en partenariat avec l'Inra et l'Onema en 2013.

Irstea, en partenariat avec l'Inra et l'Onema, vous invite au colloque de restitution
des résultats de l'expertise scientifique collective sur l'impact cumulé des retenues d'eau
le jeudi 19 mai 2016 de 14h à 18h à l'Auditorium du MEEM.

Cette restitution générale sera l'occasion de faire un état des lieux et de mettre en débat les résultats proposés dans le rapport de synthèse de cette expertise.

Ce colloque se déclinera ensuite en région sur les trois bassins versants du territoire les plus concernés par la thématique : Loire-Bretagne, Rhône Méditerranée Corse et Adour-Garonne, de septembre à décembre 2016 afin d'enrichir les résultats par le retour des acteurs de terrain. Enfin, à l'issue de ces échanges, un guide méthodologique sera produit à destination des gestionnaires et bureaux d'étude fin 2016.

A ce lien le programme du colloque et les différents intervenants :

<https://impact-retenues.sciencesconf.org/program>

Merci de confirmer votre présence avant le 12 mai à presse@irstea.fr ou par téléphone.

CONTACT PRESSE :

Marie Wawrzykowski – presse@irstea.fr – 01 40 96 61 41 / 06 86 07 75 30